



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration**

Séance du 14 février 2017

Délibération n° C 2017-2

Organigramme du SDIS du Jura : modifications

Membres en exercice : 22
Présents : 18
Procurations : 1
Nombre de votants : 19
Votes pour : 19
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
19/01/2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze février, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT ; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Michel ECARNOT, François GODIN, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléants : Monsieur Jean FRANCHI suppléait Madame Hélène PELISSARD, Monsieur FERNOUX-COUTENET suppléait Monsieur Bruno NEGRELLO, Monsieur Jean-Gabriel NAST.

Excusés : Mesdames Sandrine MARION, Hélène PELISSARD, Françoise VESPA ; Messieurs Jean-Michel BROCARD, Bruno NEGRELLO.

Procurations : Madame Françoise VESPA a donné procuration à Monsieur Clément PERNOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille BRERO.

Membres de droit à voix consultative

Madame le Médecin-Commandant Annabelle CARRON ; Messieurs le Lieutenant-Colonel Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif et Juridique), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif et Juridique), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement Logistique), Arnaud GILLET (Directeur du Cabinet du Préfet), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef de Groupement, Chef d'Etat-Major en charge des Unités Territoriales), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel), Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-24 du 29 octobre 2014 relative à la poursuite de la démarche du projet de service et à l'ajustement de l'organigramme ;

Vu la délibération n° 2014-34 du 17 décembre 2014 relative à la validation du nouvel organigramme au 1^{er} janvier 2015.

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-26 du 15 décembre 2016, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu l'avis de la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours du 6 février 2017 ;

Vu l'avis du Comité Technique du 8 février 2017 ;

Vu l'avis de la Commission du Personnel du 8 février 2017 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Les dispositions combinées du CGCT et de la circulaire ministérielle n° 98-491 du 26 mai 1998 établissent la compétence du Conseil d'Administration en matière d'organisation des services de notre établissement public.

La dernière délibération en la matière est la n° 2014-34 du 17 décembre 2014 qui a validé un nouvel organigramme au 1^{er} janvier 2015.

L'organigramme a pour ambition d'être un outil qui contribue, grâce au concours de l'ensemble des personnels, à améliorer l'efficacité des missions et à faciliter les adaptations nécessaires.

Il nous est proposé en annexe un nouvel organigramme au 1^{er} mars 2017.

Celui-ci prend en compte notamment le départ (mutation) de Sylvie JOURLAIT, Chef de la Mission Finances et Contrôle de Gestion, pour intégrer cette mission commune au sein du Groupement Administratif et Juridique (GAJ) qui devient le Groupement Administratif Juridique et Financier (GAJFI). Le Groupement élargi reste placé sous la responsabilité de Jean-Christophe BERGERET, Directeur Territorial.

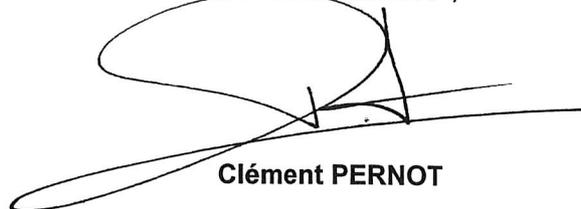
Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'adopter le nouvel organigramme du SDIS au 1^{er} mars 2017 prenant en compte cette évolution.

DECISION N° C 2017-2 DU 14 FEVRIER 2017

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le nouvel organigramme du SDIS au 1^{er} mars 2017, tel que présenté, ci-joint.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 28 FEV 2017
Affiché le 28 FEV 2017
Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2017

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT